
AVIS AU LECTEUR

L'ambassade du Canada à Tokyo a désigné le secteur de la pêche comme secteur prioritaire pour la promotion des exportations en 1994-1995. Cela reflète l'existence de débouchés spécifiques que les exportateurs de fruits de mer canadiens sont encouragés à poursuivre. Le présent document a été rédigé dans le but de fournir aux exportateurs de poisson et de fruits de mer canadiens des renseignements de base sur le marché japonais.

Le rapport fait ressortir les débouchés commerciaux qui pourraient intéresser les exportateurs de fruits de mer canadiens et renferme des données sur certaines caractéristiques de l'économie japonaise, comme la population et la structure économique. L'information sur le marché intérieur du Japon comprend des données sur les caractéristiques régionales, les importations, la distribution, les débouchés commerciaux, l'accès au marché, et les habitudes de consommation. Des listes des principaux importateurs, distributeurs et utilisateurs japonais de poisson et de fruits de mer (p.32), des principaux centres de commerce international au Canada (p.50), et des directions commerciales géographiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (p.49) sont présentées à titre de points de liaison pour les exportateurs de fruits de mer canadiens intéressés par le marché japonais.

Nous avons pris soin, au moment de la préparation, d'assurer l'exactitude de l'information contenue dans les lignes directrices. Toutefois, nous conseillons aux exportateurs avisés de poisson et de fruits de mer canadiens de vérifier tous les détails pertinents auprès de leurs agents de liaison commerciaux et de respecter à la lettre les conditions et les règlements établis par les importateurs japonais et par les autorités japonaises. Le présent rapport fait partie d'une série de «conseils par pays» que prépare actuellement le Secrétariat de la liaison sectorielle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Si vous avez des questions à poser sur le présent rapport ou sur d'autres conseils par pays déjà parus ou à paraître, adressez-vous au Secrétariat de la liaison sectorielle (TOSA), 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) [Tél. : (613) 995-1712, téléc. : (613) 943-1103]. Une version bien structurée du présent document peut être obtenue sur *FAXLINK* au (613) 944-4500.

Certaines parties du présent rapport sont tirées du document intitulé *The Japanese Seafood Market*, pour lequel les premières recherches ont été faites par James Donaghue, de Pêches et Océans Canada (à Ottawa), et qui a été mis à jour par la division commerciale de l'ambassade du Canada à Tokyo.

Le rapport a été coordonné et formaté par Gary G. Smith, d'*INFI-GAR*, Martin Foubert, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Leslie Scanlon et Masao Nakai, de l'ambassade du Canada à Tokyo, et Alex Fekete et Blaine McEachern, de Pêches et Océans Canada (à Ottawa).